



IN HOC SIGNO VINCES
Bellefleur du Parc, Montréal
Haute-Ville
309 RUE SAINT-PAUL
Boîte de Poste 2175
JOSEPH BEGIN
Directeur—Propriétaire
Téléphone: Bell Main 0974.

La Croix

Le Samedi 27 Janvier 1911. Vol. VIII, No. 42

JOURNAL CATHOLIQUE
309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL.

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

(Payable d'avance)
CANADA
1 an, \$2; 6 mois, \$1.00
EN VILLE
(par la poste)
1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25
ÉTATS-UNIS
ÉTRANGER (Union postale)
1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25
Un numéro, 5 sous

La décadence de la race anglaise La première cause de l'impérialisme

Pourquoi l'Angleterre cherche-t-elle à développer
le militarisme dans ses colonies

LA CRISE ANGLAISE

Une terrible statistique, parfaitement officielle, vient d'être livrée, en Angleterre, aux méditations de la nation qui, avec les Yankees, se croit orgueilleusement, mais naïvement la première du monde. Le docteur Newman, chargé, par l'Etat, d'une enquête sur la condition physique et sanitaire des six millions d'enfants fréquentant les écoles publiques élémentaires, a donné les chiffres terrifiants que voici, publiés par la presse anglo-saxonne :

INFRIMITÉ	Proportion pour cent	Nombre d'enfants des deux sexes
Yeux défectueux :	10 p.c.	600,000
Infrimité de l'ouïe :	3 à 5 p.c.	manque
Infrimité de la gorge :	8 p.c.	id
Dents cariées, etc. :	29 à 40 p.c.	id
Têtes malpropres, etc. :	40 p.c.	id
Dartres, affections tuberculeuses, maladies du cœur, etc. :	1 p.c.	id

Cette statistique met en profond émoi la presse anglaise, le *Times* en tête. Elle jette la consternation en Grande Bretagne et dans l'Empire.

Elle ne comprendrait pas les écoles libres « confessionnelles », de toutes dénominations (plusieurs millions d'enfants) ; du moins le docteur Newman est muet sur ce point. L'immense majorité de la population des écoles publiques provient des grandes villes, qui, avec Londres, représentent actuellement plus de 76 p. c. de la population de l'Angleterre.

Il y a quelques années, la proportion était de 75 p. c. Avant l'ère du *free trade*, mensonge économique formidable vulgarisé et imposé par Cobden, la proportion n'atteignait pas 50 p. c.

Le *free trade* tua lentement mais sûrement l'agriculture anglaise. Le résultat était prévu, du reste, par les marchands et les industriels donc Cobden était le prophète.

Ils avaient à choisir, ils le reconnurent publiquement et effrontément, entre l'agriculture, puissance de production de la race qui produit la matière première, et le commerce industriel, puissance parasitaire, puissance d'exploitation du travail humain mis systématiquement en coupe réglée.

L'Angleterre politique, commerciale et industrielle se prononça pour le *free trade*. Elle mit le pied sur la tête du paysan et l'écrasa...

De cette époque date véritablement l'exode rural vers les centres urbains. Le paysan, condamné à la misère par l'industriel, quitta les champs ; il vint se perdre, lui et ses enfants, dans les villes dévorées d'homme, dans les usines et les mines.

De cette époque aussi — en dépit des apparences les plus brillantes et les plus trompeuses — date véritablement la déchéance croissante de la race anglaise. Tuer le paysan, c'est tuer le pays...
Depuis plus d'un siècle, les cam-

pagnes anglaises, jadis florissantes, sont devenues peu à peu des solitudes transformées en pâturage et habitées par des bêtes plus que par des hommes.

Les petits villages sont désertés, les vieilles églises et paroisses abandonnées. Je parle de ce que j'ai vu de Londres à l'Ecosse.

Les villes homicides

Depuis la fondation, vers l'an 3,875 avant le Christ, de la première ville forte, par le premier homicide — après Satan — les grandes villes, sans exception, ont toujours et partout participé, logiquement, fatalement, nécessairement, de la malédiction jetée sur Caïn.

Les grandes villes sont homicides comme le fut leur père. Caïn était originairement, comme Adam, un paysan, un cultivateur. Il tua, avec une satanique préméditation, Abel, le pasteur dont les offrandes étaient seules agréables à Dieu, venant d'un cœur simple, pieux et pur. La première victime humaine du fondateur maudit de la première ville fut donc un pasteur humble devant Dieu, et le premier « citadin » un paysan renégat orgueilleux, envieux, méchant et sanguinaire. Son crime commis, Caïn apostasia la vie de paysan. Il s'enferma, lui et sa race, derrière des remparts de pierres. Là, cette race excommuniée, digne d'un père marqué d'une tache de sang indélébile, devint celle des premiers brigands en guerre constante avec les premiers paysans. Elle se voua à la fabrication des armes, outils fratriques, sous prétexte de se défendre contre les autres fils et descendants d'Adam, cultivateurs ou pasteurs, restés fidèles à la vraie tradition originelle de l'humanité. Et c'est de cette race, fidèle à Dieu, fidèle à la terre, que sortirent Abraham, Jacob, Isaac, David et Jésus-Christ, né lui même dans un bourg de paysans — *Beth-Leem*, « maison du pain ».

Rome et Londres

Le phénomène anglais de la congestion des grands centres et de la désertion des campagnes se produisit, en Italie, lors de la décadence de l'empire romain et payen, atteint jusque dans les moelles par la pourriture émanant de Rome. Les champs fertiles où s'était formée la race forte, virile, saine des paysans et des soldats, vainqueurs du monde, étaient, sous les derniers Césars, des déserts, *lati fundia*, signalés par Tacite. La vieille race venait se suicider dans les villes, surtout à Rome. On ne savait plus fournir des soldats. On remplissait les légions de barbares mercenaires, chargés de porter les aigles romaines et de défendre l'empire contre les autres barbares assiégeant les frontières.

Les enfants du peuple romain — un homme libre sur mille esclaves laborieux — étaient rares, malvenus, malingres, délicats, impropres à la vie physique, vicieux d'une façon précoce, impies, sans vertus aucunes.

Ainsi, la statistique du Dr Newman est un des indices les plus tristes de la décadence dont serait atteinte la race anglaise, jadis si forte et si saine,

et qui fit la gloire de l'ancienne « île des saints », devenue l'île d'une « nation de marchands », comme disait Napoléon, parce qu'elle n'est plus une nation de paysans.

Ce phénomène, parfaitement logique et inévitable, devait tôt ou tard se produire en Angleterre, comme il se produit, sur une moindre échelle peut-être, en France et aux États-Unis, où les yankees primitifs, colonisateurs et cultivateurs, disparaissent à vue d'œil.

L'un des signes les plus certains de l'étiollement de la race humaine qui, avant le crime originel, ne devait vivre que de la vie des champs, se manifeste de nos jours d'une façon effrayante, redoutable, par la congestion croissante et irrésistible des centres de population dite civilisée. Succion constante des *maelstroems* urbains pompant les campagnes, les vidant peu à peu...

Le plus grand malheur social qui puisse frapper une nation, ruiner un peuple et tuer sa race, c'est la multiplication et l'accroissement anormal des villes, qui amènent le dépérissement continu des campagnes.

Phénomène analogue à celui de l'hydrocéphalie, gonflant d'une manière monstrueuse la tête au détriment des membres travailleurs du corps.

La déchéance lamentable de la race anglaise, constatée par la statistique hygie-scolaire de 1910, confirme les pronostics des sociologues anglais eux-mêmes, donnés au cours du XIXe siècle.

L'Angleterre impériale ne fait plus de paysans, plus de soldats. Elle ne saurait plus à elle seule défendre son colossal empire, le plus vaste dans l'histoire du monde, œuvre séculaire de déprédations, de rapines, de fourberies mercantiles, au service d'un appétit qui n'est jamais assouvi.

La crise anglaise

Nous assistons à une double crise qui menace d'être fatale à l'empire anglais. D'une part, convulsion interne, sociale et politique : la démocratie issue du libéralisme veut être tout, faire tout, révolutionner tout et manger tout. Elle veut réduire à rien la vieille chambre des lords, la vieille aristocratie conservatrice.

D'autre part, spasme externe, continu et non contenu, de concentration impériale faisant appel aux dernières énergies d'une race épuisée par trois siècles d'empire mondial, d'enrichissement fabuleux, de jouissances éperdues, d'orgueil incommensurable, de rapacité sans frein. Et ce spasme se produit en face d'une nation atteinte d'anémie, d'appauvrissement social, qu'on pourrait croire incurable, si Dieu n'avait fait les nations guérissables.

De là, ces appels presque désespérés des hommes d'état anglais — ou se croyant tels — aux sous-empires plus vigoureux, plus sains et plus jeunes, qui font encore des hommes, des paysans, des soldats.

De là cette tendance à mettre au rancart l'autonomie d'antan, accordée aux colonies, en attendant le jour où l'on puisse les impérialiser, les exploiter au profit de l'égoïsme britannique. De là, ces lois de militarisation, préparées habilement au moyen de la *soldatisation* de la jeunesse, dès les bancs de l'école, par les *scouts* des gamins de l'empire, par les *phalanges des filles de l'empire*, les *suffragettes* de l'avenir...

De là ces lois de navalisation générale imposées dans l'empire, de Londres, par la ruse amenant des « compromis honorables ».

De là ce mouvement, déterminé prémédité et imprimé par Londres, vers le militarisme universel.

De là, cette campagne à fond de train menée, de Londres, avec le concours d'une presse retentissante, grassement subsidiée, impérialement commandée, et domestiquée de haut en bas, pour pomper, au profit de John Bull, les paysans du Canada, de ce Canada qui, selon le mot si profond de Montcalm, au XVIIIe siècle, produit mieux que de l'indigo ou du café, puisqu'il « produit des hommes ».

Le tout pour venir au secours de John Bull, assis dans son île, crevant d'indigestion, gavé des dépouilles de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie, et ne sachant plus, épuisé par tant de conquêtes, se soutenir seul — faute d'hommes, faute de soldats, faute enfin de paysans...

Le seul moyen de sauver la race anglaise — qu'il ne faut jamais confondre avec la race odieuse de ses gouvernants actuels, de ses politiciens sans scrupules et sans conscience — le seul moyen d'assurer humainement son avenir, serait de repeupler les champs déserts de l'Angleterre et de l'Irlande ; d'arrêter l'exode en masse vers les villes, pieux aux cent mille suoirs, épuisant le pays comme les poulpes gigantesques du fond des mers étreignent les cadavres qu'elles font disparaître.

Ce remède héroïque est malheureusement hors de la portée des hommes d'état modernes les plus habiles.

Au contraire, devant le fléau de l'augmentation des grands centres, ils travaillaient avec un entrain affolé à favoriser le fléau homicide. Avec toute leur presse, ils professent une admiration imbécile pour l'accroissement merveilleux des centres commerciaux et industriels, pour la pléthore incessante des cités mondiales. Même en Canada, l'opinion publique, dont cette presse est l'éducatrice nationale, s'extasie avec un transport d'orgueil sur la cité de Montréal passant en vingt ans de 150,000 à 400,000 habitants, grâce à l'afflux de 40,000 Juifs russes et de milliers d'émigrés dont la cité est le dépôt, grâce aussi aux efforts des politiciens coalisés pour faire du XXe siècle le « siècle du Canada ».

Comme Champlain avait des méthodes de civilisation plus patriotiques!

Nous doutons fort que les descendants des Canadiens d'aujourd'hui fassent pour leur pays ce que les soixante mille Canadiens français de 1760, guidés par le clergé, ont fait par le passé.

L. HACAULT

Encore Sarah Bernhardt

Tous les ans nous amènent une troupe d'acteurs français, comme si nous ne pouvions pas nous en passer! Cette année, Sarah Bernhardt est à l'affiche avec tout un programme de pièces scabreuses. Heureusement, S. G. Mgr Bruchési a obtenu qu'elle en retranchât les plus mauvaises : la *Sorcière* et *Sapho*. Sarah dit encore qu'elle est à faire sa dernière tournée en Amérique. Vieux truc de vieille juive!

Monument à Edouard VII

Dans toutes les églises de Montréal, dimanche dernier, on a lu une lettre de S. G. Mgr Bruchési, invitant les fidèles à contribuer à l'érection d'un monument à Edouard VII.

La neutralité de l'Ecole des hautes études commerciales

Le discours du Trône qu'a lu Sir Jetté le 10 du courant à la législature de Québec, comme tous les discours du Trône, approuve le passé des gouvernants actuels et annonce les plus importantes des mesures nouvelles qui seront soumises à l'appréciation des chambres.

Au sujet de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, il contient le paragraphe suivant :

« L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal est ouverte depuis quelques mois et tout fait prévoir que les jeunes gens qui se destinent au commerce sauront profiter de l'enseignement supérieur que donne cette institution. »

Aucune allusion à son affiliation à l'Université Laval.

Avec beaucoup d'à-propos, M. Teller fit remarquer cette lacune à M. Gouin. Mais le premier ministre, au lieu de donner une explication satisfaisante, essaya d'abriter la neutralité de cette école derrière l'extrait suivant d'une résolution du Conseil de l'Instruction Publique, votée le 26 septembre 1906 :

« Sur proposition de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, il est résolu :

« Que ce comité a appris avec plaisir les démarches faites à Montréal, par la Chambre de Commerce, le clergé et un grand nombre de citoyens, pour la fondation d'une école de hautes études commerciales. »

En vérité, à ne lire que cette première partie de ladite résolution, M. Gouin aurait beau jeu. Mais il faut lire intégralement celle-ci pour

en connaître son sens complet. Après le membre de phrase que nous venons de citer, M. Gouin aurait dû mettre devant la chambre cet autre membre de la même phrase, qui exprime justement le vœux que forment les catholiques clairvoyants au sujet de cette institution :

« Et il (le Conseil) serait heureux de voir cette école incorporée à l'Université Laval. »

Nous ne voulons pas mettre en doute les bonnes dispositions du premier ministre à l'égard des catholiques qui demandent cette affiliation ; nous voulons croire que le gouvernement de Québec a l'intention bien arrêtée, comme il l'a laissé à entendre l'an dernier, d'en venir à cette solution ; cependant, nous trouvons qu'il cherche trop à justifier la neutralité de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Voudrait-il nous habituer à l'état de chose existant afin de n'avoir pas le trouble de le changer et afin de se ménager par là la sympathie de l'élément protestant ?

Si nous ne nous trompons pas, les sommes affectées par le gouvernement à cette école, ont été prises sur les fonds destinés à l'Instruction des catholiques. De quoi aurait-il donc à se plaindre les protestants si cette école était attachée à Laval, puisqu'elle a été bâtie avec des deniers catholiques ? N'est-elle pas dès aujourd'hui la propriété exclusive des catholiques et, à cause de cela, ne doit-elle pas avoir un caractère nettement catholique ?

JOSEPH BEGIN.

Les bons journaux dans les collèges

L'Action Sociale a très bien répondu aux sottises du *Soleil* concernant la lecture des journaux catholiques dans les collèges.

Tous ceux qui lisent les ordonnances pontificales savent que le Souverain Pontife, par son récent *motu proprio*, complétant son encyclique contre le modernisme, n'a jamais défendu la lecture des bons journaux dans les collèges ou toute autre maison enseignante, mais que cette défense est faite aux seuls *clerics* qui se destinent aux *ordres sacrés*.

Nous n'insisterons pas sur ce point. Pie X a parlé avec trop de clarté pour qu'il soit permis de douter de sa pensée.

Le *Soleil* a dit en outre que l'Action Sociale était le seul journal recommandé dans nos maisons d'éducation. C'est une autre erreur beaucoup moins grave, mais qu'il importe de relever.

Jusqu'aujourd'hui la Croix a été en haute faveur dans nos collèges où elle recrute de nombreux lecteurs.

Le *Soleil* est évidemment mal renseigné.

J. B.

Souscription pour Pie X

Il est question d'ouvrir une souscription mondiale en faveur du S. S. Pie X, pour protester contre la démonstration que les anticatholiques préparent à Rome à l'occasion de l'anniversaire de la spoliation des états pontificaux.

Les pourparlers entre Rome et Madrid sont toujours suspendus

Il est faux que le chargé d'affaires d'Espagne près le Saint-Siège, le marquis de Souzales, comme l'a annoncé une agence parisienne, ait eu, ces derniers jours, une entrevue avec le cardinal Merry del Val, au sujet de la loi du « Cadenas » et de son application pratique. Aucune communication n'a été faite à ce sujet par le Vatican au gouvernement espagnol et *vice versa* et les pourparlers entre Rome et Madrid sont toujours suspendus en ce qui regarde la question des congrégations religieuses.

AUX PRIÈRES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Désiré Bégin, notaire et ancien inspecteur d'écoles, décédé à Sacré-Coeur de Rimouski. Il était le frère de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

RENDS

Nous remettons à la semaine prochaine, faute d'espace, la publication de plusieurs articles importants.

L'Espagne est sur le chemin de la révolution. Les grèves se multiplient, les socialistes et les républicains font des discours incendiaires. Le massacre du peuple cependant hostile à ce mouvement anti-social.

Le Prince Georges de Teck, frère aîné de la reine Marie, avait le principal gouverneur du Canada, qui parle plus du *duc de Cornwallis*.

Mgr Justin Fèvre

SA VIE, SON OEUVRE

Suite (1)

Après la publication de ces cinq volumes, l'auteur, pour suivre son plan, se proposait, en curé soucieux du bien de ses ouailles, d'écrire, en vingt volumes, une *Encyclopédie rurale*; il ne publia que le livre de *L'Education des enfants à la maison paternelle*; il en avait composé deux autres, lorsqu'il se décida à changer, non de plan, mais d'objectif. Le cardinal Donnet, qui suivait de l'œil les ouvrages du curé de Louze, après lecture de *L'Education*, lui écrivit : Cet opuscule est très bien fait et révèle un homme de grand talent. Mais votre vocation, réelle et bienfaisante, n'est pas d'écrire pour le peuple; vous êtes appelé à l'enseignement des classes les plus élevées, par des ouvrages de haute doctrine. Croyez-moi, ceignez vos reins et entrez dans l'arène des grands combats. — Ces conseils sont faciles à donner, plus difficiles à suivre. — Pour les suivre dans la mesure de ses ressources et de ses forces, le curé de Louze s'attela à trois œuvres connexes qu'il poursuivait simultanément, avec les encouragements de l'éditeur Louis Vivès : 1° une deuxième édition des *Oeuvres complètes de Bellarmin*; 2° une révision de Rohrbacher; 3° *Une Histoire apologétique de la Papauté*.

Les œuvres de Bellarmin avaient été prosrites en France depuis trois siècles; pour aider, en France, à la résurrection des doctrines romaines, il fallait leur donner, au foyer même du gallicanisme, les honneurs d'une splendide édition. Le grand éditeur, Louis Vivès accepta pour Bellarmin les instances du curé de Louze et le chargea des soins de l'édition. Cette édition fut faite en 12 volumes in 4°. Les cinq parties du monde s'en disputèrent les volumes; l'édition fut vite épuisée. Bellarmin est le théologien en quelque sorte officiel de l'Eglise romaine; il est toujours l'arsenal et le rempart armé contre le protestantisme.

Ce qui caractérise la révision faite par le curé de Louze de l'Histoire de l'Eglise catholique de Rohrbacher, c'est : 1° une biographie suffisamment détaillée de Rohrbacher; 2° des considérations générales, assez étendues, sur l'étude et sur l'enseignement de l'histoire ecclésiastique; 3° cent trente dissertations, sur des points obscurs ou controversés d'histoire, spécialement sur les vieilles objections du gallicanisme, dont la querelle est vidée à fond et pour n'y plus revenir; 4° une continuation en deux volumes pour les pontificats de Pie IX et de Léon XIII.

Cette révision a eu un grand succès; il s'en est fait cinq éditions, et il s'en prépare un nouveau complément.

L'Histoire apologétique de la papauté, en 5 volumes in-8°, est une création personnelle du curé de Louze, qui avait réuni, sur ce seul point d'histoire, toute une bibliothèque. Toutes les objections élevées contre le Saint-Siège depuis Celse jusqu'à Doellinger, sont ici, debout ou plutôt abattues par la science aux pieds du lecteur.

Après ces trois œuvres, le curé de Louze écrivit *L'Histoire du cardinal Gousset*, archevêque de Reims, le rénovateur de la théologie catholique en France; et *L'Histoire de S. Camille de Tellis*, fondateur de l'ordre des ministres des infirmes.

La grande histoire de Darras, tirée à douze mille exemplaires par volume, avait eu plus que du succès; c'était un événement. La mort de Darras avait été un deuil public; la suite de Bareille n'avait pas continué le concert. La portion afférente au

curé de Louze, forte de dix volumes, fut soumise aux mêmes épreuves contradictoires. A la lecture, dans les réfectoires des séminaires, à l'examen dans les congrégations religieuses, le travail fut reconnu fort exact en tous points, solidement appuyé, en harmonie suffisamment visible avec les grands auteurs de la tâche. Vingt ans d'usage n'amenèrent que deux objections: l'une des Jésuites, sur la conduite de leur frère qui avait fait mettre en prison S. Joseph Calasanz; l'autre, des Sulpiciens, sur le jugement improbatif porté contre leur compagnie. La première objection fut tranchée par une brochure du directeur de l'œuvre de la jeunesse de Marseille, Timon-David, qui prouva, par des textes décisifs, le bien-fondé de l'histoire; l'autre, portée maladroitement en cour de Rome, comme si c'était un crime de juger l'ancienne forteresse des aberrations françaises, fut l'objet de débats contradictoires. Le Pape avait donné un bref, préparé par Guillaume Bocali, commensal hebdomadaire de la procure des Sulpiciens à Rome. Quand il fallut venir à l'exécution du bref, le terrain se déroba et tous les cris des adversaires durent tomber devant l'évidence des preuves. Une note finale du tome XL de l'histoire et un opuscule intitulé *Principes et conduite de Saint-Sulpice*, prouvèrent, comme l'avait fait déjà le Dr Bouix, dans son traité *De Papalique*, que les Sulpiciens, depuis Tronson, avaient rendu possible, par leur absence, l'enregistrement en Sorbonne de la Déclaration de 1682 et, pendant près de deux siècles, en avaient distillé le poison. En 1867, Bouix disait encore: *Et etiam nunc infundunt*. Le jugement à intervenir n'était pas difficile pour la bonne foi; mais l'esprit de corps et les passions individuelles, au lieu d'éclairer le débat, le compliquaient, surtout à Rome, où l'on espère toujours prévaloir par les influences. D'un côté, le cardinal Richard, Maurice d'Hulst et le supérieur de la société, Icard, ne parlaient de rien moins que d'écraser l'auteur d'un pareil scandale. Ecraser, c'est bientôt dit; mais cela signifiait que l'auteur supprimerait, *propria manu*, les dix pages consacrées par lui à Saint-Sulpice, qu'il remplacerait ces dix pages par autant de pages prises dans l'histoire de Blanc; que l'auteur supprimerait sa *Note finale* et son opuscule de *Principes et conduites*; qu'il remanierait ses tables, publierait le bref et supporterait tous les frais. L'auteur se récriait contre l'énormité inouïe de ces exigences et ajoutait qu'en les supposant, il n'aurait plus besoin de publier le bref du Pape. Par aventure le curé de Louze était vicaire général d'Amiens, et l'évêque d'Amiens, Mgr Jacquenet, dont il avait été le truchement, avait, dans ses archives, dix volumes de notes sur, pour ou contre Saint-Sulpice. L'évêque d'Amiens partit pour Rome, déduisit ses preuves, énonça les faits, produisit les textes. Tant et si bien que le 16 décembre 1886 arrivait, au presbytère de Louze, une lettre du cardinal Jacobini portant que le Saint-Siège demandait à l'auteur la simple publication du bref pontifical, mais n'exigeait de lui rien de plus. L'Histoire de l'Eglise, l'estée du bref de Léon XIII qui loue les vertus de Saint-Sulpice — à quoi n'avait pas contredit l'historien — est restée intacte, dans son texte, par décision même du Saint-Siège; elle offre des vérités qu'on ne peut que constater sérieusement.

Si l'on veut apprécier l'ensemble des travaux du curé de Louze, il faut ici ouvrir une parenthèse, pour parler de sa participation au journalisme quotidien et aux publications

des revues. La presse est aujourd'hui la première puissance de l'opinion et l'opinion est la reine du monde. Qui a la presse a tout, disait Crémieux. Personne n'en était plus convaincu que le curé de Louze qui avait débuté, à 20 ans, au service de l'Union de la Haute-Marne et y travailla 20 ans. Entre temps, il avait fondé la *Semaine religieuse* de Langres et collaboré pendant cinq ans à la rédaction du *Rosier de Marie* et de l'*Echo de Rome*. Alors, il était inscrit parmi les collaborateurs de la *Revue du monde catholique* dont il fut, jusqu'à sa mort, le rédacteur en chef; mais qu'il quitta momentanément, pour servir, pendant dix ans, la *Semaine du clergé* et, pendant dix autres années, les *Annales de philosophie* et la *Correspondance catholique*, de Bruxelles. Les trente volumes des *Annales*, les vingt volumes de la *Semaine*, autant de volumes de la *Revue du monde catholique* émanent de sa direction. Nous n'avons pas à apprécier; il suffit de constater ce total de labeurs effectifs, qui tous exigent un esprit appliqué et une main toujours active. C'est au moins la marque d'une vie fidèle au travail, qui se consacre, avec un parfait désintéressement, au service de la vérité. Tous ces travaux, sauf la collaboration à la *Semaine de Vivès*, n'ont jamais rapporté un sou à l'auteur. C'est une de ses maximes que la plume ne porte pas de livret et qu'elle se bat d'autant plus bravement qu'elle ne touche pas de prix.

Nous nous bornons à mentionner un certain nombre de petits opuscules nés plus ou moins des circonstances. Sans vouloir être complet, nous citons : un discours sur le *Realisme* dans la littérature, un petit volume sur l'Eglise et les journaux *impies*, sur la restauration de la musique religieuse, sur la *liberté de l'enseignement* supérieur, sur l'examen des *Evangelies de Lasserre*, la critique de la *vie du cardinal Mathieu*, la *probité en histoire*, des *devoirs et les droits de l'histoire contemporaine*.

La biographie contemporaine doit, au curé de Louze, les vies du cardinal de la Luzerne et de ses successeurs, l'histoire de Mgr Parisi, la vie et les œuvres de Mgr Darboy, la vie de Mgr Jacquenet, la vie du P. Hilaire de Paris, de Jean Carmandet et de Jules Tardivel, publicistes.

Maintenant, nous sommes en 1878; Gambetta dans les discours du Romanisme vient d'édicter le décret de persécution et de suppression de l'Eglise catholique en France. Le curé de Louze a longuement étudié l'histoire de l'Eglise; il a puisé dans cette étude patiente, l'esprit de foi perspicace et la résolution courageuse qu'inspire naturellement l'étude de cette histoire. La persécution ne doit donc pas autrement l'intimider; il sait les profits que l'Eglise en tire; il espère que des Justin, des Tertullien, des Arnobe, des Lactance vont voler au combat pour Dieu et pour la patrie, avec la science des docteurs et l'intrépidité des martyrs.

Justin Fèvre attendit douze ans le cri de guerre. Mais plus se poursuivait le programme de persécution, plus s'entassaient les ruines et plus se rétrécissait l'arène des combats. En 1890, il était visible que l'épiscopat, faiblissant de plus en plus par l'accession de nouveaux membres, n'humilierait pas les destructeurs d'Eglises.

La persécution se poursuivait jusqu'au bout, sans rencontrer l'obstacle décisif. Alors le petit curé se décida à assumer pour lui-même, pour lui seul, à ses risques et périls, à ses frais, la tâche qu'il voyait si lamentablement désertée. Un beau matin, il descendit dans l'arène, et pendant quinze ans, s'il ne lui appartenait pas d'être un Godefroy de Bouillon, il a voulu être au moins le Pierre l'Ermite, l'humble solitaire qui, ne pouvant soutenir seul le grand combat pour la délivrance, voulait au moins prêcher la guerre sainte, la

croisade à l'intérieur, le duel patriotique *pro aris et focis*. Ici, ce qui doit attirer l'attention, c'est moins le dévouement personnel que le plan campagne tracé et suivi par un seul homme, à ses frais, à ses rixes et périls, au risque d'y dépenser son dernier sou, au péril d'une suppression de traitement ou d'une proscription.

Le gouvernement persécuteur se proposait dès l'origine, comme but, la séparation de l'Eglise et de l'Etat; et il la brandissait comme une menace d'extermination et d'anéantissement. Le curé de Louze publia un premier volume sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Cette thèse de séparatisme, il en montra l'erreur, il en découvrit les impossibilités il en dénonça les résultats funestes, surtout il mit en relief l'exécrable hypocrisie qui, sous ce vocable anodin et obscur, prétextant de libéralisme et de mutuelle indépendance, s'acheminait en tapinois à la destruction du christianisme.

L'Eglise attaquée n'était pas bravement et intelligemment défendue; elle était abandonnée parce que la France catholique mêlée sur les us et coutumes du particularisme national, sous la protection compromettante du Concordat et des Articles organiques, n'était pas couverte par les remparts du droit canon. Notre curé écrivit et publia un volume patiemment étudié et savamment établi, sur la *Restauration du droit canonique en France*, opuscule qu'Emile Ollivier qualifia d'excellent, et dont cet homme d'Etat promit de suivre les indications ou plutôt de défendre les thèses.

Le gouvernement persécuteur poursuivait le dessein, ourdi depuis trois siècles, de voler le temporel du culte et de détruire la situation matérielle du clergé. Notre curé publia un traité de la *propriété ecclésiastique*, traité dont la *Revue populaire*, de Barcelone, mit en relief le grand sens et la merveilleuse opportunité.

Le gouvernement persécuteur, après avoir accaparé les fabriques paroissiales, mettait la main sur leur budget, même sur leurs offrandes volontaires, même sur le sou de poche que chaque fidèle donne pour l'entretien de son culte. Notre curé, dans un nouvel opuscule arborait fièrement le drapeau de *résistance à la persécution*. Résistance obligatoire en conscience, seule ressource désormais pour l'avenir, dût-on aller jusqu'à l'effusion du sang. On répandait le bruit en France, que le Pape n'admettait pas les controverses publiques, qu'il conseillait le croisement des bras et, pour désarmer le persécuteur, le silence des victimes. C'était un prétexte absurde, nu manque de cœur et de courage. Notre curé publia, contre un mot d'ordre frauduleux, un cinquième opuscule. Et pour que personne ne pût prétexter d'ignorance ou de mauvais vouloir, l'opuscule sur la *Défense de l'Eglise* fut adressé, en forme de lettre, au cardinal Ferrata, nonce apostolique.

Enfin, comme les catholiques de France, en négligeant la défense de l'Eglise, devenaient des *libellatiques* et des *tombés*, le curé de Louze écrivit un sixième opuscule sur les *Devoirs des chrétiens pendant la persécution*. C'est la vieille thèse des Justin, des Cyprien, des Tertullien, qui sort du tombeau, après dix-sept siècles, pour électriser les mollusques catholiques de France.

Le Pape Léon XIII publiait alors ses encycliques merveilleuses où, au milieu de circonlocutions oratoires et d'élégances latines, il distinguait entre la constitution et les lois organiques, prêchait le ralliement à la République et la résistance aux lois anti-chrétiennes. Cette thèse était juste; elle fut suivie en France en deux sens contraires, par l'exagération du ralliement et la suppression à peu près de tout combat. Notre curé, pour réagir contre ces deux funestes aberrations et augmenter la force de ses écrits, usa de son droit

de citoyen et brigua trois fois, un mandat parlementaire. En homme intelligent, il ne pouvait guère se promettre le succès; mais soldat déterminé, il pouvait espérer des retours d'opinion, des sautes de vent, et donner dans les réunions publiques, des conférences, et, par impossible, à la tribune un plus grand crédit à la cause de l'Eglise. Alors, pour légitimer cette initiative, il écrivit et publia deux brochures: l'une sur la *Consigne du Pape*, l'autre *Après ma candidature*, brochure qu'il fit distribuer dans tout le diocèse, et qui obtinrent, il en eut la preuve, un universel succès, sauf à Londres.

A Londres, à cette heure si menaçante, si terrible, quand ce prêtre se dévouait avec autant de force d'esprit que de résolution à la défense de l'Eglise, il se trouva un prêtre masqué d'anonyme, pour condenser, en huit colonnes de journal, contre le curé de Louze, tous les potins absurdes, toutes les insinuations venimeuses qui pouvaient, en déshonorant sa personne, tuer son crédit. « L'homme qui raisonne, ne manque à personne; la seule vengeance à tirer de lui, c'est de raisonner contre lui et mieux que lui. » a dit M. de Maistre. Personne ne pouvait attaquer le curé de Louze, ni à Londres, ni dans le diocèse, en signant de son nom et en montrant son visage; ou, s'il était attaqué, on ne savait que trop qu'il saurait victorieusement se défendre. Alors les trois ou quatre libéraux de Langres, des prêtres qui se donnaient plus d'importance qu'il n'en aurait jamais, — même en devenant des importances, — imaginèrent un biais perfide et lâche; ils fabriquèrent entre eux le *Casier ecclésiastique de M. l'abbé Fèvre*; et un journal de Saint-Dizier, le répandit dans le diocèse à 50,000 exemplaires.

On pense dans les milieux bien informés de Londres que l'Angleterre va lancer, en 1911, trente-six dreadnoughts, soit un navire de guerre tous les quinze jours. A l'heure actuelle, il y a en service trente-huit cuirassés du type dreadnought et ceci est le résultat de cinq années de travail. En une année ce nombre va être presque doublé. Le 17 janvier ce sera, à Blackwall, le lancement du «Thunderer», de 22,500 tonnes, et pendant les deux mois qui suivront, ce seront les lancements des deux navires frères, le «Conqueror» et le «Monarch». L'Allemagne vient au second rang avec sept lancements projetés pour l'année 1911, et ce nombre comprend trois navires qui, selon les prévisions, auraient dû être lancés en 1910. Les Etats-Unis lancent deux navires de 26,000 tonnes, le «Wyoming» et le «Arkansas». Il est également probable que le «New-York» et le «Texas» prendront la mer avant la fin de l'année. On peut résumer dans le tableau suivant la répartition des autres nouveaux navires de guerre anglais qui seront terminés pendant la nouvelle année: cuirassés, 4; croiseurs-cuirassés, 2; croiseurs de second ordre, 5; torpilleurs, 40; sous-marins, 10; total, 61.

Nous n'avons pas seulement l'idée de Dieu en nous, mais nous avons la main de Dieu sur nous. Qui a traversé la moitié de la vie le sait bien. Notre existence a un compagnon, notre liberté partage avec quelqu'un, notre destinée est l'œuvre d'un supérieur et d'un souverain. L'enchaînement inattendu des circonstances, comment s'opère-t-il? Qui désigne notre place et compte nos jours? Nos prévisions sont déjouées, tantôt dépassées, tantôt déçues... Dès ce monde tout homme doit obéir, non pas à une loi et à un ensemble muet et général, mais à un dessein et une volonté spéciale, à un plus sage, à un plus fort, à Dieu.

AUGUSTIN COCHIN.
(Les espérances chrétiennes.)

de citoyen et brigua trois fois, un mandat parlementaire. En homme intelligent, il ne pouvait guère se promettre le succès; mais soldat déterminé, il pouvait espérer des retours d'opinion, des sautes de vent, et donner dans les réunions publiques, des conférences, et, par impossible, à la tribune un plus grand crédit à la cause de l'Eglise. Alors, pour légitimer cette initiative, il écrivit et publia deux brochures: l'une sur la *Consigne du Pape*, l'autre *Après ma candidature*, brochure qu'il fit distribuer dans tout le diocèse, et qui obtinrent, il en eut la preuve, un universel succès, sauf à Londres.

A Londres, à cette heure si menaçante, si terrible, quand ce prêtre se dévouait avec autant de force d'esprit que de résolution à la défense de l'Eglise, il se trouva un prêtre masqué d'anonyme, pour condenser, en huit colonnes de journal, contre le curé de Louze, tous les potins absurdes, toutes les insinuations venimeuses qui pouvaient, en déshonorant sa personne, tuer son crédit. « L'homme qui raisonne, ne manque à personne; la seule vengeance à tirer de lui, c'est de raisonner contre lui et mieux que lui. » a dit M. de Maistre. Personne ne pouvait attaquer le curé de Louze, ni à Londres, ni dans le diocèse, en signant de son nom et en montrant son visage; ou, s'il était attaqué, on ne savait que trop qu'il saurait victorieusement se défendre. Alors les trois ou quatre libéraux de Langres, des prêtres qui se donnaient plus d'importance qu'il n'en aurait jamais, — même en devenant des importances, — imaginèrent un biais perfide et lâche; ils fabriquèrent entre eux le *Casier ecclésiastique de M. l'abbé Fèvre*; et un journal de Saint-Dizier, le répandit dans le diocèse à 50,000 exemplaires.

A suivre

Simple constatations

Nos collèges et nos académies forment chaque année un groupe compacte d'élèves sérieux et instruits — n'en déplaise aux gens du Pays.

Alors, si la classe lettrée est si nombreuse, je ne vois pas pourquoi nos grands quotidiens emploient tant de mots vulgaires, de caricatures grotesques et un style parfois trop badin. De semblables sottises augmentent peut-être le tirage du journal, mais ne forment pas la mentalité du peuple.

Et puis, ces feuilles s'en vont dans d'autres pays, on les lit à Paris et à Rome. Que pensent de nous ces lecteurs à la vue de telles facéties?

Heureusement que des journaux à principes font contre-poids à ces étalages de fariboles, et montrent qu'à côté des gens peu sérieux, il y a un grand nombre de penseurs et d'érudits.

Les hauts personnages étrangers, tant ecclésiastiques que laïques, qui ont pris contact avec nous, pendant les fêtes inoubliables du congrès eucharistique, sont partis enchantés d'avoir connu le petit peuple des bords du St-Laurent, qui est si attaché à son Dieu, à sa religion et à sa langue.

Il me semble que ces dignitaires n'auraient pas eu la même opinion de nous, s'ils n'avaient lu que la *Patrie* et la *Presse*.

CHARLES

Le Messager de Sainte-Anne

Sommaire de décembre 1910

Bonne et heureuse année ! — La langue française. — Sainte-Anne de Percé. — A l'œuvre communier. — Conte de Noël. — L'amour des hommes pour Dieu. — Bulletin. — Actions de grâces. — Recommandations.

CA ET LA

ALCOOLISME ET CRIMINALITE EN ECOSSE

Le rapport annuel sur les statistiques judiciaires d'Ecosse pour 1909, qui a paru récemment, montre que le nombre total de personnes qui ont comparu devant les tribunaux criminels pendant l'année a été de 155,404. Ce chiffre fait ressortir une diminution de 13 p. c. sur l'année 1908, où leur nombre était de 179,904 et cette diminution est redevable principalement à la diminution constatée dans le nombre de personnes qui ont été poursuivies pour ivresse et trouble de l'ordre public.

Leur nombre est, en effet, tombé de 103,200 en 1908, à 81,311 en 1909.

La diminution constatée dans ces chiffres depuis l'augmentation du prix des boissons alcooliques due au vote du budget de 1909 (continue le rapport) est si marquée qu'elle fait croire que l'accroissement des impôts sur les boissons alcooliques, conformément aux prescriptions du budget, en est la principale cause, bien que, sans aucun doute, d'autres causes aient contribué au même résultat.

La diminution n'est pas confinée à un district particulier; elle est générale dans toute l'Ecosse. Il n'en reste pas moins que 81,000 personnes, soit 50 p. c. des personnes poursuivies par les tribunaux, l'ont été pour ivresse. Il est donc urgent d'avoir recours à une nouvelle procédure pour de tels délits; la méthode actuelle d'infliger des amendes, avec quelques légères peines d'emprisonnement, n'est, en effet, ni préventive, ni curative.

L'EFFORT DES PUISSANCES MARITIMES EN 1911

On pense dans les milieux bien informés de Londres que l'Angleterre va lancer, en 1911, trente-six dreadnoughts, soit un navire de guerre tous les quinze jours. A l'heure actuelle, il y a en service trente-huit cuirassés du type dreadnought et ceci est le résultat de cinq années de travail. En une année ce nombre va être presque doublé.

Le 17 janvier ce sera, à Blackwall, le lancement du «Thunderer», de 22,500 tonnes, et pendant les deux mois qui suivront, ce seront les lancements des deux navires frères, le «Conqueror» et le «Monarch».

L'Allemagne vient au second rang avec sept lancements projetés pour l'année 1911, et ce nombre comprend trois navires qui, selon les prévisions, auraient dû être lancés en 1910.

Les Etats-Unis lancent deux navires de 26,000 tonnes, le «Wyoming» et le «Arkansas». Il est également probable que le «New-York» et le «Texas» prendront la mer avant la fin de l'année.

On peut résumer dans le tableau suivant la répartition des autres nouveaux navires de guerre anglais qui seront terminés pendant la nouvelle année: cuirassés, 4; croiseurs-cuirassés, 2; croiseurs de second ordre, 5; torpilleurs, 40; sous-marins, 10; total, 61.

Nous n'avons pas seulement l'idée de Dieu en nous, mais nous avons la main de Dieu sur nous. Qui a traversé la moitié de la vie le sait bien. Notre existence a un compagnon, notre liberté partage avec quelqu'un, notre destinée est l'œuvre d'un supérieur et d'un souverain. L'enchaînement inattendu des circonstances, comment s'opère-t-il? Qui désigne notre place et compte nos jours? Nos prévisions sont déjouées, tantôt dépassées, tantôt déçues... Dès ce monde tout homme doit obéir, non pas à une loi et à un ensemble muet et général, mais à un dessein et une volonté spéciale, à un plus sage, à un plus fort, à Dieu.

AUGUSTIN COCHIN.
(Les espérances chrétiennes.)

Statistique sur l'Inde

Le Livre Bleu que le gouvernement anglo-indien publie chaque année en septembre contient toujours des chiffres intéressants.

Celui qui vient de paraître rappelle que la vaste péninsule est encore hantée par de redoutables fauves. Pendant l'année 1908, les tigres ont tué 909 personnes; les léopards, 302; les loups 569. Et 686 personnes ont été égorgées par d'autres bêtes sauvages.

Le recensement de la population, qui remonte à 1901, accuse 294,361,056 âmes et 55,841,315 maisons.

Les deux tiers de cette population sont composés d'Hindous; et l'on compte 62,000,000 de musulmans et 3,000,000 de chrétiens.

Voici enfin d'autres chiffres sur les métiers et professions qui comptent le plus d'adeptes: Les barbiers de l'Inde sont au nombre de 1,023,932, tandis que le blanchissage du linge fait vivre 600,000 hommes et 500,000 femmes.

Un curé âgé de 105 ans

C'est le curé de Raches, près Douai. Il est né à Lille en 1805 et se nomme Charles Gadenne.

Un rédacteur de la Libre Parole, de Paris, est allé interviewer le vénérable prêtre au modeste presbytère qu'il habite depuis 63 ans.

Monsieur le curé, je vais vous poser une question extraordinaire, lui a dit notre confrère. Voyez-vous, la jeunesse d'aujourd'hui est très drôlement bâtie.

Le vieux curé avait écouté cette confession avec une patience admirable.

Ce que je pense de la vie?... J'ai 105 ans. Je suis content de la vie. Je serai content de vivre tant qu'il plaira à Dieu.

Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture. Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Que faut-il pour nous aider à regarder en face la vie, l'année qui vient et la... mort...

Et le vénérable curé, qui est lui, un optimiste et qui n'a point précisément l'âme mélancolique, se met alors à me narrer l'histoire curieuse de son tombeau bâti aux environs de 1880:

Vous verrez dans le cimetière, près de l'Eglise, une très vieille pierre tombale dont les caractères sont presque effacés.

Comme je ne me flattais pas — étant poitrinaire, je vous l'ai dit — d'atteindre l'année 1890, le marbrier avait gravé sur la tombe, au-dessous de mon nom et de mes états de service: « Décédé pieusement le... 188... »

Le bon curé me parle alors avec bonheur des bourses qu'il a fondées dans les séminaires de Cambrai, d'Arras, d'Amiens et de Soissons pour aider à la formation des prêtres.

Les souhaits au Saint-Père

L'Osservatore romano, dans ses informations officielles, mentionne comme ayant envoyé personnellement par télégramme leurs vœux au Saint-Père à l'occasion du nouvel an:

François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie; Guillaume II, empereur d'Allemagne; Mahomet V, empereur des Ottomans; Frédéric-Auguste II, roi de Saxe; Alphonse XIII, roi d'Espagne; Gustave V, roi de Suède; Haakon VII, roi de Norvège; Albert Ier, roi des Belges; Manuel II, roi de Portugal; La reine Marie-Christine; Le prince Luitpold, régent de Bavière; La princesse Marie-Anne, grande-duchesse régente de Luxembourg; Monseigneur le duc d'Orléans; S. A. I. la comtesse d'Eu.

Nous offrons nos plus sincères sympathies aux Révds Frères Maristes dont l'un des membres, le Rév. Frère Léontien, a été brûlé vif, dans un incendie qui a détruit leur collège à Granby.

GE QUE DIT PIE X DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pie X, s'adressant à un prêtre qui voulait connaître son opinion sur la presse catholique, s'exprima en ces termes:

« Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on savait bien tout de même les âmes sans s'occuper de journaux. C'est t dit: autrefois! autrefois! Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout, et que, par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire. »

« Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes plus à autrefois: nous sommes à aujourd'hui. Eh! bien, c'est un fait, qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale, sincère. »

Ces paroles claires et autorisées se passent de commentaires.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal DE LA GARE WINDSOR

Quebec, 10.00 a. m., 11.30 p. m. Trois-Rivières, 10.00 a. m., 11.30 p. m. Shawinigan Falls, 10.00 a. m., 11.30 p. m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

7 1/2 Heures Montréal à Toronto

Voie double sur tout le parcours, la plus belle voie ferrée et équipement, rails d'acier pesant 100 lbs la verge.

Exposition de bestiaux et volailles de l'Est d'Ontario

Ottawa, Ont., 16 janvier au 20

De Montréal, aller et retour \$3 35

MONTRÉAL—OTTAWA

Montréal—Sherbrooke—Lennoxville

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tel. Main 6905 ou gare Bonaventure.

Une semence à faire

LETTRE PASTORALE DES PERES DU PREMIER CONCILE PLENIER DE QUEBEC

Nous n'avons pas à démontrer l'importance de ce document. Il suffit de savoir que c'est tout l'Episcopat du Canada qui en est l'auteur pour lui reconnaître un caractère de haute sagesse.

Table with 4 columns: Price, Quantity, and other details for the pastoral letter.

Nous avons donc fait un tirage considérable de cette lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques (format 12x18, sur bon papier, avec une jolie couverture), que nous offrons en vente aux prix suivants

Nous engageons fortement messieurs les curés à répandre cette œuvre à profusion autour d'eux. Elle sera une prédication continuelle qui ne manquera pas de porter les fruits les plus abondants dans leurs paroisses.

Les commandes doivent être adressées à la Croix, 309 rue Saint-Paul Montréal.

Le tableau noir de l'Emancipation

Nommés dans la brochure éditée par la "Croix" Nouveaux noms inscrits sur le tableau noir, au 14 janvier 1910

- Godefroy Langlois, député de Saint-Louis; Gaston Maillet, dentiste; Dr Louis Laberge, bureau d'hygiène de Montréal; Léger Mercier, imprimeur, rue St-Jacques; Dr Adelstan De Martigny, coin Sanguinet et Sherbrooke; Victor Gaudet, avocat, inspecteur des Postes; Gonzalve Desaulniers, C. R. Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe; M. F. X. Dupuis, recorder de Montréal; Dr Henri Duhamel; Oscar Normandin, chapelier; Arthur Cherrier, banquier, Boulevard Saint-Laurent; Henri Saint-Mars; J. T. Marchand, de J. T. Marchand et Cie; Clovis Laporte, avocat; Omer Chaput, ex-rédacteur de la Tribune, de Sherbrooke; Paul Turgeon, liquidateur; Henri Craig, du Pays; A. J. Laliberté, aussi du Cercle Alpha-Omega; Oscar Emond, agent d'immeubles, bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est; Gustave Franco, chef ouvrier; Dan. McAvoy, avocat; E. C. Villemagne, de Saint-Jean, P. Q.; Arsène Bessette, du Canada-Français, Saint-Jean.

- Dr Lacombe, ancien député; Ludger Larose, peintre; Joseph Fortier, papetier; N. Grandchamp, inspecteur de police; M. Corriveau, employé au palais de justice; Wilfrid Bessette, avocat; Dr Marcell, Maisonneuve; Edouard Charlier, traducteur aux Communes; Dr Ward, employé à l'hôtel-de-ville; M. Carreau, agent d'assurance; Z. Turgeon, Montréal; C.E. Charbonneau, Montréal; Agénor Tanner, sténographe; A. Bourdon, Montréal; E. Pelletier, du Canada, Montréal; M. Huette, St-Hyacinthe; M. Dubois, violoncelliste; M. Racine; Alphonse Lamoureux (état civil inconnu); Dr H. Desmarais; Dr Warren; W. Gascon, Ottawa; A. Pelletier, imprimeur; J. J. Scherer, Montréal; J. Bleau, Montréal; P. Michal; A. Leblanc Montréal; H. St-Martin; A. Durand; A. Charbonneau; Geo. Normandin, Montréal; M. Dutaud; E. Bélanger, Montréal; C. R. Béliveau; Dr Daubigny; J. Paradis; U. Lamarche. (à suivre)

LA PLUS GRANDE MAISON DE FOURRURES DU CANADA

Ehs Desjardins & Cie

Belles fourrures, bonnes fourrures, riches fourrures, pour tous les goûts et toutes les bourses, à des prix absolument bas. Assortiment immense et des plus variés. Ils réparent les fourrures à neuf

130 rue St-Denis, Montreal Entre Sainte-Catherine et Dorchester

CHAPEAUX ROMAINS ELEGANCE ET QUALITE

Advertisement for 'LA CROIX' featuring 'Livres', 'Brochures', 'Revue', 'Annuaire', and 'Catalogues'. Located at 309 rue Saint-Paul, Montréal.

Advertisement for 'VINS DE MESSE' featuring 'VATICAN' and 'SANCTUAIRE' brands. Located at 309 rue Saint-Paul, Montréal.

Lettre de S. S. Pie X

Le retour des églises d'Orient à l'Unité catholique

Voici le texte de la lettre adressée par Sa Sainteté Pie X aux archevêques et délégués apostoliques, résidant à Constantinople, en Grèce, en Egypte, en Mésopotamie, en Perse, en Syrie et dans les Indes Orientales, et par laquelle il réprovoque un certain écrit publié par le prince abbé Max de Saxe sur la question du retour des Eglises à l'unité catholique :

PIE X, PAPE,

Vénérables Frères,

salut et bénédiction apostolique.

Depuis que, à la fin du IXe siècle, les nations orientales commencèrent de se séparer de l'unité de l'Eglise catholique, on peut à peine dire combien les hommes pieux ont travaillé afin de ramener dans son sein leurs frères dissidents. Mais, plus que tous, les Souverains Pontifes. Nos prédécesseurs, en raison de la charge qui leur incombait de défendre la foi et l'unité ecclésiastique, ne négligèrent aucun moyen de faire cesser, tant par leurs paternelles exhortations que par de publiques ambassades et des conciles solennels, ce très funeste dissentiment qui remplissait l'Occident de douleur et causa à l'Orient un si grand mal. De cette sollicitude, Nous avons pour témoins, pour n'en rappeler que quelques-uns, Grégoire IX, Innocent IV, Clément IV, Grégoire X, Eugène IV, Grégoire XIII et Benoît XIV. Mais personne n'a oublié avec quel zèle, tout récemment, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, invita les peuples d'Orient à se réunir de nouveau à l'Eglise romaine: « Certes, dit-il, il Nous plaît de rappeler la gloire antique de l'Orient et la renommée de ses mérites dans tout le genre humain. Là, en effet, le salut du monde eut son berceau, et la sagesse chrétienne eut ses premières; de là tous les bienfaits, que nous reçûmes avec l'Evangile, ont coulé comme le plus fécond des fleuves vers l'Occident. Aussi, soucieux de ces considérations, n'avons-Nous rien de plus à cœur que de travailler à faire revivre dans tout l'Orient la vertu et la grandeur d'autrefois. Et Nous le souhaitons d'autant plus fort que le cours des événements humains, depuis lors, fait apparaître de sûrs indices et Nous apporte l'espérance que les peuples de l'Orient, si longtemps écartés du giron de l'Eglise romaine, rentreront bientôt en grâce avec elle, par l'inspiration de Dieu ».

Nous n'avons pas, Nous-même, Vénérables Frères, vous le savez bien, un moindre désir que brille bien vite ce jour, appelé des vœux anxieux de tant de saintes âmes, où sera renversé de fond en comble ce mur qui sépare depuis si longtemps les deux peuples et où la paix reflorira enfin entre eux, rattachés par le lien de l'unique bien et d'une même charité, où il n'y aura plus qu'une « seule bergerie et un seul pasteur ».

Cependant, au milieu de ces préoccupations, une occasion de grave chagrin Nous a été donné récemment par un écrit, publié dans une revue nouvellement fondée, « Rome et l'Orient », et intitulé: « Pensées sur la question des Eglises ». En effet, cet article est rempli de tant et de si graves erreurs, non seulement théologiques, mais même historiques, qu'à peine un plus grand amas en aurait pu être entassé en si peu de pages.

Par exemple, cette opinion non moins fautive que téméraire s'y fait jour, que le Saint-Esprit procédant du Fils est un dogme qui ne découle nullement des paroles mêmes de l'Evangile et n'est aucunement appuyé sur le témoignage des premiers Pères; — de même, avec la pire imprudence, on y révoque en doute que les saints articles de foi du Purgatoire et de l'Immaculée Conception de Marie aient été connus des premiers siècles; — lorsqu'il est traité de la constitution de l'Eglise, on y réédite l'erreur

fondamentale, déjà condamnée par Notre prédécesseur Innocent X, qui insinue que saint Paul fut le frère d'apostolat en tout égal à saint Pierre; — puis on s'y persuade avec non moins de fausseté que l'Eglise catholique ne fut pas dès les premiers siècles le gouvernement d'un seul, c'est-à-dire « une monarchie », et que la primauté de l'Eglise romaine n'est fondée sur aucun argument solide. Bien plus, la doctrine catholique sur le Très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie n'y est pas même restée sans atteinte, puisqu'il est enseigné avec obstination qu'on peut admettre la doctrine soutenant que, pour les Grecs, les paroles de la consécration n'opèrent qu'après la récitation de cette prière qu'ils appellent « épiclese », alors qu'il est admis qu'appartiennent pas le moins du monde à l'Eglise le droit d'innover quoi que ce soit concernant la partie essentielle des sacrements. On y entend enfin que doit être considérée comme valide la confirmation administrée par n'importe quel prêtre.

Rien que par le résumé des erreurs dont cet article est rempli, vous comprendrez facilement, Vénérables Frères, quel affreux scandale a été donné à tous ceux qui l'ont lu et quelle stupéfaction a été la nôtre, devant cette audacieuse perversion, en termes non voilés, de la doctrine catholique et des multiples points d'histoire, concernant les causes du schisme d'Orient, dénaturés avec une audace inouïe au point de vue de la vérité. Tout d'abord les très saints Pontifes Nicolas Ier et Léon IX s'y trouvent à tort incriminés, comme si la grande raison de la dissension était due à la superbe ambition de l'un, aux âpres objurgations de l'autre, et par conséquent, comme si la vigueur apostolique du premier dans la revendication de ses droits sacrés devait être attribuée à l'orgueil ou le zèle du second à réprimer les méchants appelé cruauté. Les droits de l'histoire sont également foulés aux pieds lorsque ces saintes expéditions, que furent les croisades, sont appelées brigandages, ou lorsque les Pontifes romains, ce qui est plus grave encore, sont mis en accusation, comme si le zèle avec lequel ils se sont efforcés d'amener les peuples d'Orient à une réunion avec l'Eglise romaine, devait être attribué à une ardeur de domination, et non à l'apostolique souci de paître le troupeau du Christ.

Ce n'a pas été un moindre sujet d'étonnement que cette assertion du même article, à savoir que les Grecs auraient été contraints par la force, au concile de Florence, par les Latins, à souscrire à l'unité, ou qu'ils auraient été induits par de faux témoignages à recevoir comme un dogme que le Saint-Esprit procède et du Père et du Fils. Que n'en vient-on encore à révoquer en doute, en piétinant jusqu'au bout l'histoire, que les conciles généraux, tenus après la séparation de l'Eglise grecque, c'est-à-dire depuis le huitième concile du Vatican, dussent être considérés comme véritablement œcuméniques, si bien qu'on en arrive à proposer comme terrain de cette union hybride que ne soit reconnu désormais comme légitime par l'une et par l'autre Eglises que le seul patrimoine commun avant le schisme, tout le reste étant rigoureusement passé sous silence comme étant une addition superflue et sans doute condamnable.

Nous avons voulu signaler toutes ces choses, Vénérables Frères, non seulement afin que vous sachiez que nous condamnons les dites propositions et doctrines comme fausses, téméraires, étrangères à la foi catholique, mais aussi que vous vous efforciez, autant qu'il est en vous, de chasser une peste aussi cruelle loin des peuples confiés à votre garde, les exhortant tous à persévérer dans la

doctrine qu'ils ont reçue et à ne consentir jamais à une autre, « leur future annoncée du ciel par un ange ». En même temps, Nous vous prions toutefois avec instance de vouloir bien leur persuader que Nous n'avons rien de plus à cœur que de voir tous les hommes de bonne volonté travailler sans relâche à ce que l'unité tant désirée soit réalisée au plus tôt, afin que dans l'unique profession de la foi catholique, sous l'autorité du même Pasteur suprême, soient réunies les brebis que la discorde retient à l'écart. Ce qui arrivera d'autant plus facilement que de plus ferventes prières seront adressées à l'Esprit Saint, au divin Paraclet, qui « n'est pas le Dieu du schisme, mais de la paix » Par là sera accompli en effet le vœu que le Christ, avant de subir les derniers tourments, exprima en gémissant: « Que tous soient un, comme vous, mon père, je suis en Vous et vous en moi, et que de même ils soient un en nous ».

Enfin que tous se mettent bien ceci dans l'esprit qu'il serait bien inutile de s'occuper de cette grande œuvre, si, avant toutes choses, n'est pas sauvegardée droite et entière la foi catholique, telle qu'elle a été transmise et définie par la Sainte Ecriture, la tradition des Pères, le consentement de l'Eglise, les conseils généraux et les décrets des Souverains Pontifes. Que marchent donc ceux qui luttent pour la cause de l'unité; qu'ils aillent, coiffés du casque de la foi, appuyés sur l'ancre de l'espérance, enflammés du feu de la charité; qu'ils consacrent à cette divine entreprise leurs soins empressés; et Dieu, auteur et amateur de la paix, « à qui seul appartient les temps et le moment », hâtera le jour où les peuples de l'Orient reviendront avec allégresse à l'unité catholique, et réunis au Siège apostolique, délivrés de l'erreur, rentreront au port du salut éternel.

Vous aurez soin, Vénérables Frères de publier cette lettre, traduite avec soin dans la langue vulgaire en usage dans votre pays. Au reste Nous avons la joie de vous apprendre que l'auteur — qui nous est cher — de cet article inconsidéré, mais écrit par lui de bonne foi, a adhéré sincèrement et de tout cœur en Notre présence aux doctrines exposées dans cette lettre. Tout ce que le Saint-Siège apostolique enseigne, rejette et condamne, lui-même, avec l'aide de Dieu, jusqu'au dernier jour de sa vie, est prêt à l'enseigner, à le rejeter et à le condamner. Et comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre bienveillance, nous vous accordons de tout cœur dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26 décembre 1910, huitième année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE,

Démenti à la 'Vigie'

A l'accusation portée par la *Vigie* contre le collège Sainte-Marie, le Rév. Père Filiatrault, S. J., recteur de cette institution, a répondu par le démenti suivant, adressé à l'*Action Sociale* :

« La *Vigie*, dans son numéro du 12, porte l'accusation suivante : « Nous affirmons positivement et nous le prouverons au besoin qu'au Collège Sainte-Marie, à Montréal, dirigé par les Jésuites, les journaux français libéraux sont interdits. Mais l'on permet la lecture de l'*Action Sociale*. On fait encore davantage : on permet au « *Devoir* » d'avoir un dépôt dans le collège même où l'on vend tous les jours cette feuille aux élèves. Nous mettons les Pères Jésuites au défi de nier la chose. »

« Nous nions absolument cette accusation, et dans le sens même que lui donne la *Vigie*.

« Aucun journal n'est interdit à nos élèves parce qu'il soutient la politique libérale, et il n'existe, au

collège Sainte-Marie, aucun dépôt où se vend le *Devoir*. »

« Veuillez publier cette dénégation dans votre excellent journal et accepter mes remerciements anticipés. »

T. FILIATRAULT, S. J.,
Recteur du Collège Sainte-Marie.

Ce n'est pas tout le collège de Lévis, ayant été de même accusé, par la *Vigie*, de favoriser, auprès de ses élèves, le parti nationaliste. Va aussi démentir catégoriquement.

Le Mont Saint-Bernard, de Sorel, de son côté, proteste contre une insinuation de même nature portée par la *Patrie* contre nos institutions enseignantes en général.

Il reste donc que nos hautes maisons d'enseignement sont ce qu'elles ont toujours été: des foyers de science et de piété excluant toute politique. Le nationalisme, pas plus que le conservatisme ou le libéralisme, n'y a de pied à terre.

Mais alors quel serait le but de la *Vigie* et *tutti quanti*, en jetant un cri d'alarme aussi dénué de fondement?

Ne dirait-on pas que ces journaux voudraient par ce moyen discréditer nos maisons d'éducation aux yeux du peuple?

Ne serait-ce pas une nouvelle tactique inventée par quelque frère, pour amoindrir le haut enseignement catholique dans la province de Québec ?

Tous ces incidents, malheureux en soi, nous avertissent d'une manière évidente que, pour faire le bien social et religieux, en Canada, il faut à tout prix chasser l'esprit de parti politique qui, sous diverses formes, même les plus belles, cherche à s'infiltrer dans nos œuvres, à inspirer nos actes et à orienter nos jugements vers ses mesquins intérêts.

JOSEPH BEGIN.

Le procès du cardinal Luçon en appel

La 1re chambre de la Cour d'Appel de Paris a rendu son jugement dans l'appel du cardinal Luçon contre le jugement rendu par le tribunal de Reims, dans le procès des Amicales d'instituteurs.

La Cour, sans adopter les motifs du tribunal de Reims, a confirmé la condamnation du cardinal à 500 fr. de dommages. L'arrêt trouve dans la lettre une attaque contre les écoles publiques.

Cette attaque constitue d'après le tribunal, une diffamation.

Ayant reconnu aux instituteurs le droit à une réparation la Cour leur donne le droit d'agir en justice.

Mais ce dévouement n'empêchera nullement l'épiscopat français de continuer à faire son devoir. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

L'éminent cardinal ira, dit-on devant la Cour de Cassation.

Pour éviter des troubles

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal :

« Le Saint-Père a décidé que, durant l'année 1911, consacrée par l'Italie officielle à de grandes fêtes pour commémorer le premier centenaire de l'unité italienne, il n'y aura aucune fête pouvant faire affluer les pèlerins à Rome. Il n'y aura point de consistoire, pas de cérémonie de béatifications ou canonisations, rien, en un mot, qui soit un prétexte ou occasion à la venue de pèlerinages. Bien plus, on lui prête la volonté bien arrêtée de s'opposer pour cette année, à l'arrivée de tout pèlerinage en groupe, afin que les fidèles ne se trouvent pas à Rome en contact avec les pompes officielles et maçonniques de ces fêtes. »

M. l'abbé Auclair, le dévoué curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est encore gravement malade à l'Hôtel-Dieu. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

SOUSCRIPTIONS POUR AIDER A LA CAMPAGNE DE LA 'CROIX' CONTRE LA FRANC-MACONNERIE

TROISIEME LISTE

Un abonné de Ham-Nord	5.00
Un ami de St-Paul de Montmagny	7.00
Rév P. E. Myre, prêtre, mis. Marcellin, Sask	3.00
Un abonné de Taunton Mass.	2.75

Note. — Les souscriptions doivent être adressées à la *Croix* ou à son directeur.

La démission du Nonce à Vienne

Mgr Granito di Belmonte, nonce à Vienne, qui se trouve, depuis plusieurs mois en congé, vient d'envoyer au Pape sa démission. Le Pape l'a acceptée et lui a adressé une lettre de remerciements pour ses bons et loyaux services.

Depuis son fameux incident avec le comte d'Aerenthal, Mgr di Belmonte avait une position très difficile à Vienne et, périodiquement, on annonçait sa démission ou son rappel.

Voici brièvement en quoi consistait l'incident en question. Le nonce s'était vu dans la nécessité d'adresser des observations au ministre des affaires étrangères sur l'enseignement d'un professeur de l'université d'Innsbruck, M. Wohrmund enseignement empreint de tendances modernistes et hétérodoxes. Le comte d'Aerenthal, interrogé par les journalistes, déclara n'avoir reçu aucune observation du Nonce, mais Mgr di Belmonte adressa au journal catholique de Vienne, le *Vaterland*, une lettre où il maintenait le fait et opposait un démenti public à l'affirmation du comte d'Aerenthal.

A la suite de cet incident, le comte d'Aerenthal rompit toute relation avec le représentant du Pape et demanda son rappel de Vienne. Le Vatican refusa cette satisfaction au gouvernement austro-hongrois et Mgr di Belmonte fut maintenu à son poste.

Ces derniers temps, la position diplomatique du Nonce s'était un peu améliorée, mais ses rapports personnels avec le comte d'Aerenthal n'avaient pas repris leur cordialité d'autan. Le Nonce a offert spontanément sa démission au Pape, pour lui laisser les mains libres.

Il est intéressant de constater que le départ de Vienne de Mgr di Belmonte coïncide avec le départ de Rome du comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège. Rien n'est décidé encore par la succession de Mgr di Belmonte. Le nouveau Nonce de Vienne sera pris en dehors de la carrière, soit dans l'épiscopat italien, soit dans le clergé régulier, comme cela fut le cas pour le Nonce actuel de Munich, Mgr Frühwirth, ancien général de l'Ordre des Dominicains.

Contre les Congréganistes, au Portugal

Le dernier décret-loi sur les biens des congrégations contient notamment les deux articles suivants :

Art. 42 — L'usage de l'habit religieux quel qu'il puisse être, est prohibé aux individus mentionnés dans les articles précédents (membres des congrégations religieuses), ceux qui enfreindront les dispositions de cet article devant être arrêtés par les autorités et pouvant l'être, pris en flagrant délit, par toute personne du peuple.

Art. 43 — Les peines énumérées à l'article 263 du code pénal sont applicables à tous les membres de la dénommée société de Jésus, soit à ceux qui vivent ou vivaient au Portugal ou dans les colonies et qui figurent dans la nomenclature publiée au « Journal officiel », le 26 décembre 1910 au cas où ils seraient rencontrés ou essayeraient de rentrer en territoire portugais avant vingt ans révolus après leur abandon de la société des Jésuites, soit à ceux qui de nouveau s'introduiraient en Portugal, les uns comme les autres devant être pris par quelque autorité que ce soit et pouvant l'être aussi par toute personne du peuple.

C'est la persécution légale qui commence.

PENSEES

L'Evangile est si bien le livre de tous les peuples qu'il s'adapte avec la même facilité à toutes les langues du monde, et qu'on le croirait écrit pour la première fois dans chacune d'elles. Dans quel idiome cette simplicité touchante, cette force et cette douceur ont-elles manqué d'expressions propres à les traduire? Ou est l'œuvre belle, d'une beauté assez sublime, assez populaire, assez universelle, pour qu'elle soit partout le même chef-d'œuvre, objet de la même admiration, source du même esprit et des mêmes vertus?

Prof. CHARAUX.
(Pensées et Portraits, p. 352).

La philanthropie est une coquette qui se sert des bonnes actions comme d'une parure, afin de pouvoir se regarder dans une glace. La charité chrétienne, au contraire, est une mère affectueuse qui a constamment les yeux fixés sur son enfant et ne pense pas à elle, parce que sa tendresse lui fait oublier sa beauté.

OZANAM.

Au fond, il n'y a dans la vie que ce qu'on y met.

Mme DE SWETCHINE.
(Correspondance).

Par l'histoire de l'Eglise sous la Révolution française, l'on voit où conduisent l'affaiblissement de la foi, un esprit de concession excessif, l'ébranlement de l'autorité, l'absence de caractère le fléchissement devant la violence. A vrai dire, ces signes sont souvent ceux des époques de transition. Mais jamais, à mon sens, les espérances n'ont été aussi faibles en face d'attentats aussi audacieux, et c'est ce qui prouve la force divine de l'Eglise, puisque, alors que tout faisait présager sa chute, elle s'est relevée de cette épreuve, justifiant ainsi une fois de plus les promesses du divin Maître.

Ch. WOESTE.
(Revue Générale, Janvier 1911.)

On peut avoir du tact dans esprit et réussir, mais l'esprit sans tact ne réussira jamais.

Prince DE LIGNE.
(Mémoires).

Les nouveaux communions de Waterville, au nombre de 500, ayant adressé une lettre au Souverain Pontife, pour le remercier d'avoir invité les enfants à s'approcher de la Sainte-Table ont reçu la réponse suivante :

Rome, le 16 janvier 1911.
Rév. Narcisse Charland,
Curé, Waterville,
E. U. A.

Saint Père sensible hommage des enfants, accorde occasion de première communion Bénédiction apostolique pour eux-mêmes, pour vous, leurs parents et personnes recommandés.

CARD. MERRY DEL VAL

Importantes déclarations de dom Miguel de Braganca

Dom Miguel de Braganca, le prétendant au trône de Portugal, a écrit à la *Neue Freie Press* une déclaration d'une importance considérable.

Personne, dit-il, ne croit que le régime actuel puisse durer longtemps, et si le pays désirait revenir à la monarchie et qu'en fit appel à lui, il accepterait.